

DOSSIER DE PRESSE

A31 RÉPARATION DE L'OUVRAGE D'ART AU66 à hauteur de Yutz (57)

De mi-avril à mi-août 2023

Direction Interdépartementale des Routes Est
Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-17h00
Tél. : 33 (0) 3 83 50 96 00 – fax : 33 (0) 3 83 32 39 22
BP 82120 – 10 et 16 promenade des Canaux
54021 Nancy cedex
www.dir-est.fr



SOMMAIRE



I – Des travaux indispensables

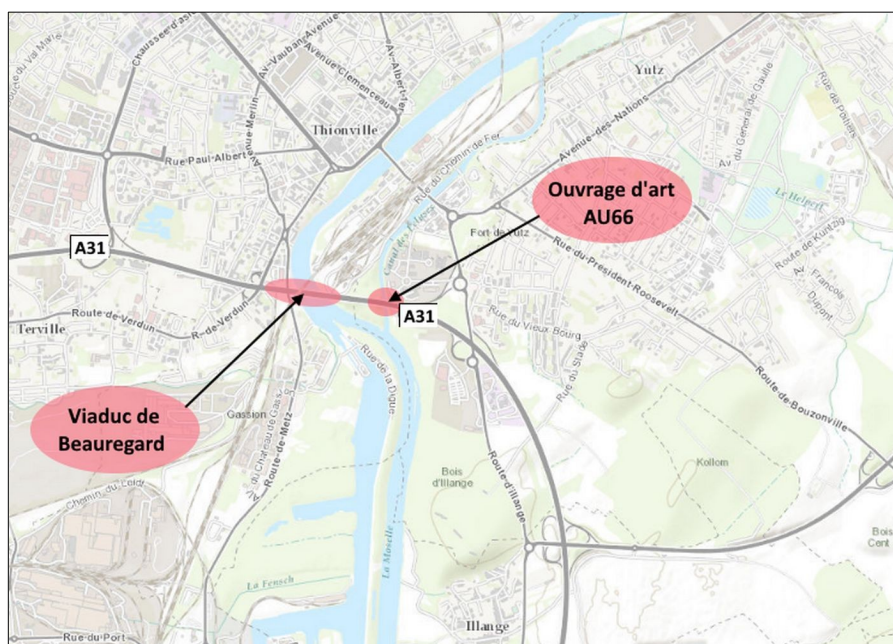
II – Description des travaux

III – Ce qu'il faut retenir

IV – Annexe – Présentation de la DIR Est

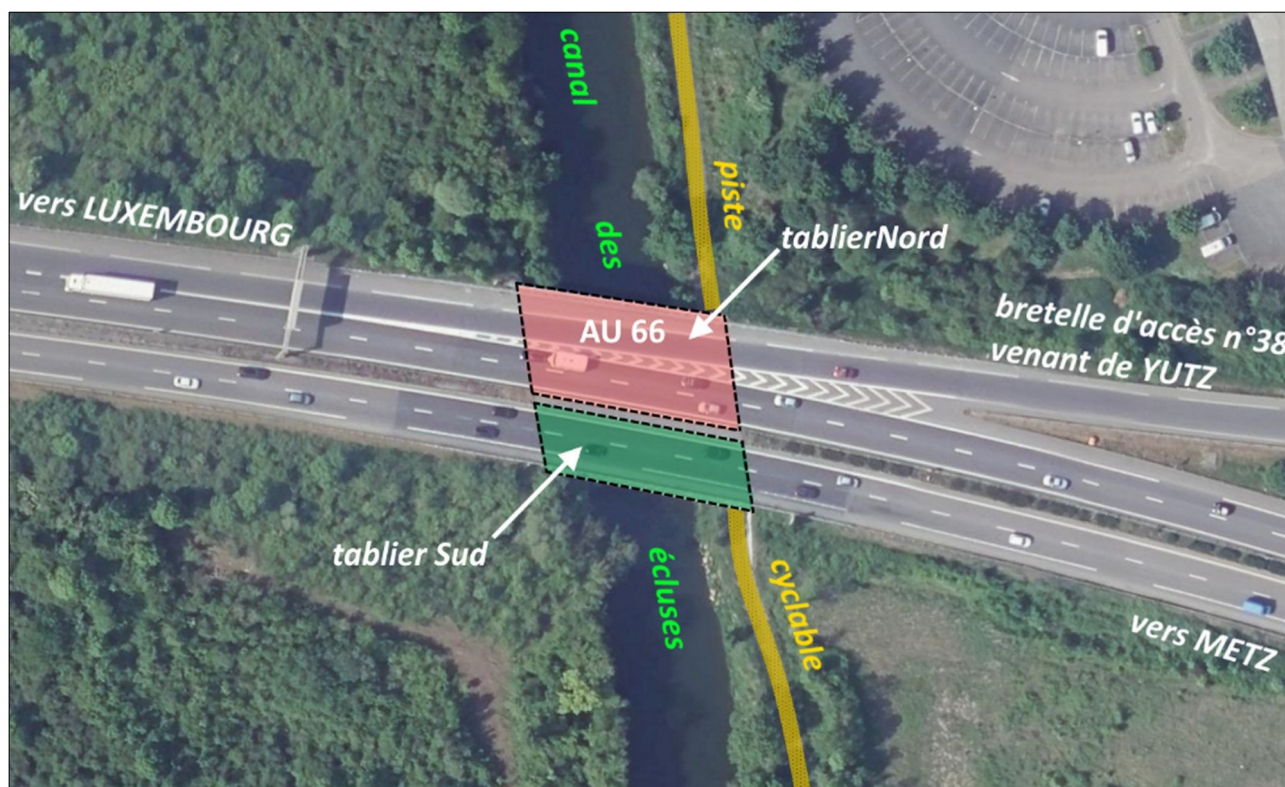
I – Des travaux indispensables

L'ouvrage AU66 porte les voies de l'autoroute A31 entre Metz et le Luxembourg. Il est situé sur le territoire de la commune de Yutz.



Construits entre 1971 et 1972, ses deux tabliers de 40m de portée franchissent le canal des écluses et la véloroute « Charles-le-Téméraire ».

Il supporte les 2 sens de circulation de l'autoroute, ainsi que la bretelle d'accès n°38 en provenance de Yutz.



Entre juillet et octobre 2019, les deux tabliers de cet ouvrage ont déjà fait l'objet de travaux de renforcement structurel (renforcements par matériaux composites des poutres en béton précontraint) et de réfection des dispositifs de sécurité et d'évacuation des eaux, des joints, de l'étanchéité et de la couche de roulement.



Vues des réparations des talons et renforcements par matériaux composites des poutres en 2019

Lors de ces travaux, des purges ponctuelles de bétons dégradés sur certaines poutres du tablier Nord (sens Metz-Luxembourg), ont mis en évidence des désordres qui n'avaient pas été détectés lors des inspections détaillées de l'ouvrage.

Pour garantir la pérennité du tablier Nord, une nouvelle intervention est programmée. Elle consiste en :

- la consolidation du talon de la poutre côté terre-plein central, par la mise en place d'une coque métallique autour du talon et son remplissage par un micro-béton autoplaçant,
- la mise en place d'une précontrainte additionnelle extérieure sur l'ensemble des 7 poutres du tablier.

II – Description des travaux

Les travaux effectifs sur le tablier Nord sont programmés de **début mai à mi-août**.

Ils auront lieu en sous-face grâce à la mise place, au préalable, d'une plate-forme de travail suspendue sous l'ouvrage.

Ils ne seront pas visibles par les usagers de l'A31, à l'exception de la première phase d'approvisionnement de la coque métallique, qui se fera le temps d'une nuit et nécessitera la coupure de l'autoroute dans un sens.

Par la suite, deux phases spécifiques nécessiteront l'absence de vibration du tablier, et seront réalisées durant trois nuits pendant lesquelles un basculement de circulation sera mis en place.

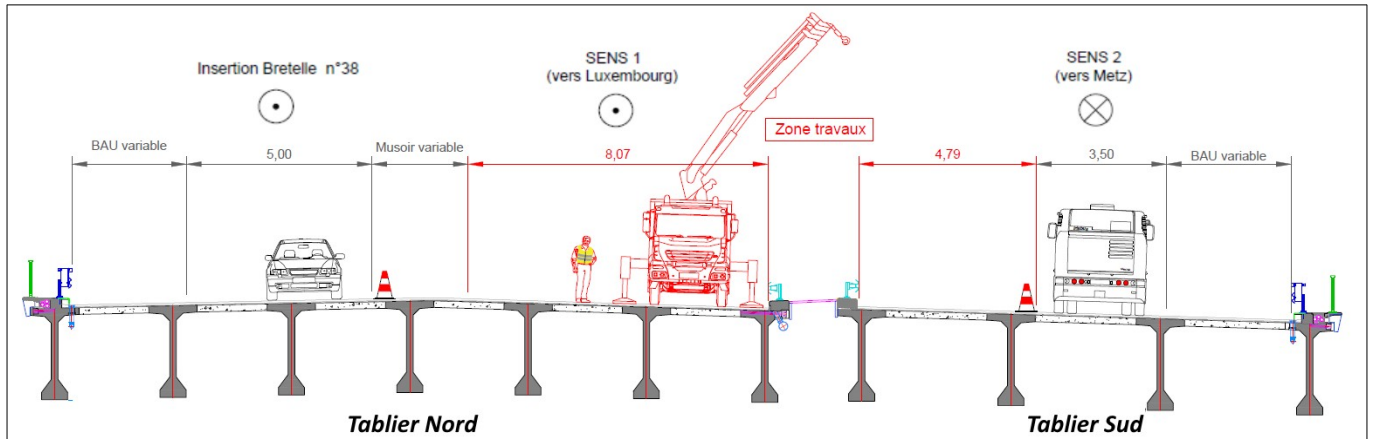
Phase 1 : approvisionnement des éléments de la coque métallique

Date prévisionnelle : la nuit du lundi 5 au mardi 6 juin 2023

Mode d'exploitation retenu :

- coupure de la circulation sur la section courante dans le sens Metz → Luxembourg et sortie obligatoire des usagers à l'échangeur n°38 jusqu'au premier giratoire de l'espace Cormontaigne, puis retour vers l'A31 par la bretelle d'entrée n°38,
- neutralisation de la voie de gauche du sens Luxembourg → Metz au droit des travaux,
- vitesse limitée à 70 km/h jusqu'à la fin de la zone de travaux.

Les travaux seront réalisés entre 21h et 5h. Le profil en travers pendant cette intervention sera le suivant :



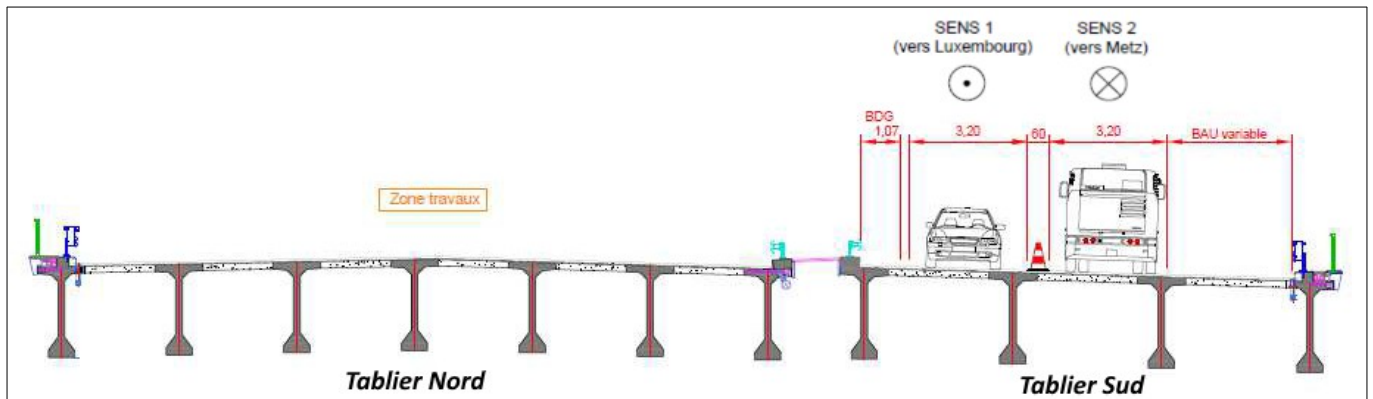
Phase 2 : mise en place du micro-béton

Date prévisionnelle : la nuit du jeudi 15 au vendredi 16 juin 2023

Mode d'exploitation retenu :

- basculement total de la circulation du sens Metz → Luxembourg sur le sens Luxembourg → Metz et fermeture de la bretelle d'entrée n°38 en provenance de Yutz dans le sens Metz → Luxembourg,
- vitesse limitée à 70 km/h dans la zone de basculement.

Les travaux seront réalisés entre 20h30 et 5h. Le profil en travers pendant cette intervention sera le suivant :



Phase 3 : mise en tension des câbles de précontrainte extérieure

Dates prévisionnelles : les nuits du lundi 17 au mardi 18 juillet 2023, et du mardi 18 au mercredi 19 juillet 2023

Mode d'exploitation retenu :

Il sera identique à celui de la phase 2 et les travaux seront réalisés sur deux nuits consécutives, entre 20h30 et 5h.

Des déviations seront mises en place durant les travaux

Déviations n°1 : mise en place lors de la phase 1, avec coupure de la circulation dans le sens Metz -> Luxembourg

Diffuseur n°38 : Sortie obligatoire

Les usagers de l'A31 en provenance de Metz emprunteront la sortie n°38, continueront sur la D1 jusqu'au premier giratoire de la zone Cormontaigne, pour reprendre la bretelle d'entrée du diffuseur n°38 en direction de Luxembourg.



Déviations n°2 : mise en place lors des phases 2 et 3, avec basculement de la circulation du sens Metz -> Luxembourg, sur le sens Luxembourg -> Metz

Diffuseur n°38 : Bretelle d'entrée fermée

Les usagers en provenance de Yutz souhaitant rejoindre l'A31 en direction de Luxembourg emprunteront l'A31 en direction de Metz jusqu'à la sortie n°37.2, continueront sur la D654 en direction de Trêves, puis feront demi-tour au niveau du giratoire pour reprendre l'A31 au niveau de l'entrée n°37.2 en direction de Luxembourg.



Déviation n°3 : mise en place lors des phases 2 et 3, avec basculement de la circulation du sens Metz -> Luxembourg sur le sens Luxembourg -> Metz

**Diffuseur n°39 :
Bretelle de sortie fermée**

Les usagers de l'A31 en provenance de Metz souhaitant emprunter la sortie n°39 sortiront au diffuseur n°40 de Thionville Linkling, où ils feront demi-tour via la D14 pour reprendre l'A31 en direction de Metz et retrouver ainsi la sortie n°39.



Déviation n°4 : mise en place lors des phases 2 et 3, avec basculement de la circulation du sens Metz -> Luxembourg sur le sens Luxembourg -> Metz

Afin de ne pas interférer avec la proximité du basculement, la bretelle d'entrée du diffuseur n°39 dans le sens Metz → Luxembourg sera également fermée.

**Diffuseur n°39 :
Bretelle d'entrée fermée**

Les usagers venant de Thionville et souhaitant rejoindre l'A31 en direction de Luxembourg emprunteront la RD13 jusqu'au premier giratoire d'accès à la rue J.P. Beltoise, puis iront faire demi-tour via la D14 pour reprendre l'A31 en direction de Luxembourg.



III – Ce qu’il faut retenir

Les travaux programmés par la DIR Est pour réparer l’ouvrage d’art AU66 de l’A31 à Yutz entraîneront des perturbations de circulation modérées sur l’A31 et le réseau secondaire.

- la nuit du 5 au 6 juin de 21h à 5h : coupure du sens Metz → Luxembourg avec sortie obligatoire à l’échangeur 38
- les 3 nuits du 15 juin puis des 17 et 18 juillet de 20h30 à 5h dans le sens Metz→Luxembourg :
 - * basculement de circulation sur le sens Luxembourg → Metz
 - * bretelle n°38 d’entrée fermée
 - * bretelles n°39 d’entrée et de sortie fermées.

Pour la préparation des basculements de circulation, des perturbations modérées seront également attendues : les prestations d’ouverture et fermeture des interruptions du terre-plein central seront réalisées de jour, hors heure de pointe.

Le principe d’exploitation consiste à neutraliser la voie de gauche dans les deux sens de circulation de l’A31, avec limitation de la vitesse à 70 km/h. La durée prévisible d’intervention pour l’ouverture (ou la fermeture) est d’une demi-journée.

Pour ceux qui ne pourront pas éviter ce secteur et pour réaliser au mieux leurs déplacements, la DIR Est diffusera :

une information générale *via* :

- * les médias
- * le site internet de la DIR Est
- * les panneaux d’information de part et d’autre des chantiers

une information en temps réel :

- * sur les panneaux à messages variables
- * par la radio sur le niveau de perturbation ou des accidents

**La DIR Est remercie les automobilistes de leur compréhension,
pour la gêne occasionnée et leur recommande la plus grande prudence,
afin d’assurer leur propre sécurité et celle des agents travaillant sur le chantier.**

Contact presse : Bureau Management et Communication
communication.dir-est@developpement-durable.gouv.fr
06 19 18 05 57 – 06 42 52 55 60

Siège de la Direction Interdépartementale des Routes Est
Horaires d’ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-17h00
Tél. : 03 83 50 96 00
BP 82120 – 10 et 16 promenade des Canaux
54021 Nancy cedex

IV – Annexe – Présentation de la DIR Est

La DIR Est – Direction Interdépartementale des Routes Est créée par arrêté interministériel du 26 mai 2006 est un service déconcentré du Ministère chargé des Transports.

La DIR Est relève de l'autorité du préfet du Bas-Rhin, préfet de la région Grand Est, préfet coordinateur des itinéraires routiers. Elle est opérationnelle depuis le 23 octobre 2006.

Son réseau routier s'étend sur 2 régions (Grand Est et Bourgogne Franche-Comté, en partie), sur 10 départements et compte 1 340 km de routes nationales et autoroutes non concédées (hors bretelles).

Son organisation s'articule autour :

- des services du siège situés à Nancy,
- de 2 divisions d'exploitation : Besançon et Metz,
- de 2 services d'ingénierie routière (SIR) : SIR Lorrain, SIR Vesoul,
- d'un service spécialisé en ouvrages d'art.

Le réseau de la DIR Est

